

- COMITÉ SCIENTIFIQUE RECONNU DANS CHAQUE MATIÈRE
- TOUTE L'ACTUALITÉ DU THÈME TRAITÉ
- LES TEXTES PRINCIPAUX ACTUALISÉS
- L'ÉTUDE COMPLÈTE DU SUJET
- SAUVEGARDE DE VOTRE FORMATION
- DES CODES D'ACCÈS VALABLES 12 MOIS LEXBASE
- FORUM DE DISCUSSION

Code : **LXBEL15**

Durée : **6 heures**

## LE CONTENTIEUX FISCAL : CADRE ET MOYENS DE DÉFENSE

### Direction scientifique

**Franck LAFAILLE,**

Professeur de droit public, Faculté de droit (CERAP) - Université de Paris XIII

### Notions et questions abordées

- Quelle procédure préalable devant le service fiscal ?
- Quelle procédure devant les juridictions administratives ?
- Focus sur les procédures devant les juridictions judiciaires
- La question des dégrèvements ou des restitutions d'office
- Engager un contentieux de la responsabilité du fisc
- Focus sur les procédures gracieuses
- Retour sur le plafonnement des impositions en fonction des revenus
- La décharge en responsabilité solidaire

## Mode de vérification de l'acquisition pratique des contenus

Le module est scindé en unité d'apprentissage ainsi qu'en séquences. Chaque étape de la formation fera l'objet d'une validation intermédiaire. L'apprenant pourra ainsi vérifier qu'il a correctement assimilé les connaissances.

## Modalités d'accompagnement ou de tutorat à distance de l'apprenant

L'apprenant dispose d'une messagerie ainsi que d'un forum de discussion. Ces deux options lui permettront de communiquer avec notre direction scientifique et notre équipe de juristes. Ils répondront aux différentes interrogations documentaires ou d'application de régime, dans le respect du périmètre du droit.

## Description des supports pédagogiques

Références législatives réglementées et jurisprudentielles nécessaires à l'appréhension du thème traité, accès aux articles de doctrines, quiz, e-book de la formation en format pdf.